

Gland, le 6 mai 2022

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 5 mai 2022**

Présidence : M. Rasul Mawjee

**LE CONSEIL COMMUNAL**

vu le préavis municipal n° 17 relatif à une demande d'octroi d'un prêt de CHF 250'000.- à la Paroisse catholique de Nyon;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'accepter le préavis municipal n° 17;
- II. d'accorder un prêt de CHF 250'000.- à la Paroisse catholique de Nyon au taux de 0 % pour une durée maximale de 15 ans.

*Conformément aux articles 162 et ss LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Rasul Mawjee

Karine Teixeira Ferreira